

APPROUVE



Procès-verbal de l'assemblée générale

Pro Bono Monte

5 mai 2009 à Chésereux

Présents : Thierry Walz, président
Jacques Ansermet
Gebhard Sager
Hélène Lasser

Nicole Hesse est excusée
Jean-Michel Isoz est excusé

Monsieur et Madame Ursula et Jost Freuler
Monsieur Labarthe
Monsieur Efstratios Kornaros

Ouverture de l'assemblée générale de notre association Pro Bono Monte.

L'assemblée a été valablement convoquée le 21 avril 2009 conformément à l'article 9 de nos statuts : quinze jours à l'avance, avec l'ordre du jour défini comme il suit :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2008
2. Rapport d'activité
3. Compte de l'exercice 2008
4. Rapport de la Fiduciaire Kornaros à Chésereux
5. Approbation de la gestion et fixation des cotisations
6. Elections statutaires et renouvellement du mandat fiduciaire
7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Thierry Walz adresse ses remerciements à la Commune de Chésereux pour la mise à disposition de la salle de Réunions ; il fait mention des membres excusés :

La Commune de Founex
Mesdames Colette Isoz et Suzette Sandoz
Monsieur et Madame Chapuis
Monsieur et Madame Christin
Monsieur et Madame Charles

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2008

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2. Rapport d'activité

Comme activité principale de l'année 2008, le Président parle de la fête de la musique qui a permis d'apprécier 3 chœurs l'après-midi du 21 juin. L'Ensemble vocal Hémiole, la Schola grégorienne de Nyon et le Duo Solo Così ont résonné dans les murs de l'abbatiale pour le plaisir des auditeurs autant que des chanteurs.

Le 28 septembre, les Tréteaux du Monde (une compagnie de Paris) ont présenté un spectacle de poésies intitulé : Présence et Absence de Dieu dans les textes littéraires. Ce spectacle faisait suite à 2 pièces jouées sur l'esplanade du château de Nyon : François d'Assise et Bernard de Clairvaux. Ces spectacles étaient organisés en collaboration avec le service culturel de la ville de Nyon et Pro Novioduno. Malheureusement, le succès en a été très mitigé.

Un petit clin d'œil à la maquette de l'abbaye faite par M. Charles Ansermet, fils de Jacques et le Président fait part à l'assemblée d'une réflexion sur le rôle de Pro Bono Monte : organiser et promouvoir ce lieu. Dans ce but le comité pense montrer l'abbaye sous un jour nouveau, plus interactif en projetant des vues anciennes sur les murs. Ce projet pourrait être couplé avec la Fête de la musique 2010, évidemment avec l'accord de la Fondation.

Le Président remercie Monsieur Gebhard Sager pour la tenue à jour du site Internet. Ce site internet a reçu 16'000 visites qui correspondent à 32'000 pages.

3. Compte de l'exercice 2008

En l'absence de M. Isoz, le Président présente les comptes pour l'année 2008 qui montrent un bénéfice de Fr. 279.75 ; le montant des fonds propres est de Fr. 21'717.40. Le montant des cotisations restant stable.

4. Rapport de la Fiduciaire E. Kornaros

M. Kornaros lit le rapport de l'organe de révision et, après mise au vote, les comptes et le rapport sont approuvés à l'unanimité. Monsieur Walz remercie chaleureusement Monsieur Kornaros pour son travail et souhaite prompt rétablissement à Monsieur Isoz.

5. Approbation de la gestion et fixation des cotisations

Les comptes et le rapport étant déjà approuvés, les cotisations sont approuvées par l'assemblée sans changement.

6. Elections statutaires

Le Comité est réélu à l'unanimité

7. Divers et propositions individuelles

M. Ansermet prend la parole et se dit content de voir que l'Association de Pro Bono Monte, de Lausanne à l'origine, est revenue à Chésereux, plus près du site de Bonmont et, comme de coutume, offre le verre de l'amitié de la part de la commune de Chésereux.

La séance est levée à 20.15 heures

Pro Bono Monte

Association des amis de l'Abbaye cistercienne de Bonmont

Thierry Walz, président

Hélène Lasser, secrétaire